

N/REF : 8/06/2026 19H34 C:265299 I:27642

V/Appel du Lundi 08/06/2026 a 19H34

IMMEUBLE : FONTAINE PLAI -0700
RUES DOYEN GOSSE / LEON PINEL/
HENRI WALLON/J.PAIN/BASTILLE
38600 FONTAINE

MONSIEUR MARTINS

**40 RUE DOYEN GOSSE
38600 FONTAINE**

St Martin-H, le 09 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 40 DOYEN GOSSE - LOGEMENT DE M MARTINS - CONTACT * 06 75191864*

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : M. A MARTINS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/06/2026 A 20H00 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DE LA COLONNE.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : RECU REGLEMENT CARTE BLEUE - 303,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp. astreinte	1	275,46	275,46

TOTAL H.T.	275,46
T.V.A. a 10,00%	27,54
TOTAL T.T.C.En EURO	303,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN